

Depuis 1982, la musique a pris place au sein des différentes options des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) littéraires.

Elle a pour vocation première de permettre l'intégration des Écoles Normales Supérieures (ENS) de Paris et de Lyon.

Cet enseignement spécifique s'adresse aux élèves de terminales, à la fois bons étudiants dans les matières littéraires et bons musiciens, qui souhaitent poursuivre leur apprentissage dans les domaines musicaux (culture, analyse, écriture, pratique instrumentale et vocale, etc.).

Les lycées Pierre-de-Fermat et Saint-Sernin de Toulouse sont parmi les rares établissements français à proposer cette option.

LYCÉE PIERRE-DE-FERMAT
7 Place des Jacobins - BP 91021
31010 TOULOUSE Cedex 6
Tel : +33 5 62 15 42 15
Site du Lycée Pierre-de-Fermat :
<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr>
@ : contact.lycee.fermat@ac-toulouse.fr



Renseignements complémentaires :
www.option-musique.fr



Nous contacter :
option.musique.cpge@gmail.com

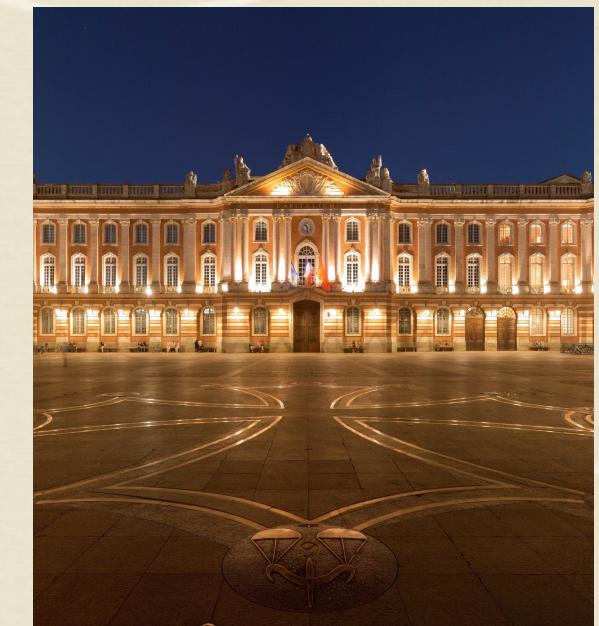
Nous suivre :

 <https://twitter.com/optionmusique1?lang=fr>



LYCÉE SAINT-SERNIN
3 Place Saint-Sernin
31000 TOULOUSE
Tel : +33 5 34 44 11 80
Site du Lycée Saint-Sernin :
<https://saint-sernin.mon-ent-occitanie.fr>
@ : contact.stsernin@ac-toulouse.fr

OPTION MUSIQUE



CPGE
LITTÉRAIRE
LYCÉES
PIERRE-DE-FERMAT
SAINT-SERNIN



La Halle aux Grains, l'auditorium Saint-Pierre-des-cuisines et le Théâtre du Capitole de Toulouse, qui comptent parmi les plus prestigieuses salles musicales de France, accueillent régulièrement les étudiants de l'option musique.

La ville de Toulouse offre la possibilité aux étudiants d'assister à de nombreuses manifestations dans le cadre de leur enseignement :

- Concerts (l'Orchestre National du Capitole, les Grands Interprètes, le festival ByPass, Odyssud, etc.),
- Représentations (Théâtre National du Capitole, Ballet National du Capitole, etc.),
- Colloques (organisés par le Conservatoire Régional de Toulouse, par l'Université Toulouse II, etc.),
- Rencontres avec des interprètes, des musicologues, des conservateurs de musée, etc.

Tous les étudiants peuvent profiter des richesses historiques et culturelles de la ville à tout moment de l'année, avec des conditions préférentielles, que ce soit dans le cadre de leur enseignement ou indépendamment.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EN CPGE

L'option comprend un enseignement de six heures par semaine. En première année, il s'organise autour de deux grands domaines d'études principaux, chacun divisé en deux composantes :

- Les champs historiques et socio-économiques :
 - Histoire de la musique, esthétique et culture musicale générale,
 - Musique et société.
- Les champs analytiques et pratiques :
 - L'œuvre et son langage,
 - L'œuvre, sa réalisation et son interprétation.

À travers ces différents domaines, les étudiants sont amenés à aborder un triple parcours chronologique d'histoire de la musique, d'analyse musicale et de commentaire d'écoute auquel s'ajoute un apprentissage des bases de l'écriture musicale ainsi que la pratique encadrée de leur propre instrument.

En deuxième année, une préparation plus spécifique aux différents concours envisagés est proposée, principalement autour des deux questions définies par les ENS, à la fois pour les épreuves écrites (dissertation analytique) et orales (écriture musicale et commentaire d'écoute pour Paris, écriture musicale et interprétation pour Lyon). Le lycée Pierre-de-Fermat prépare principalement au concours d'entrée à l'ENS rue d'Ulm (Paris) alors que le lycée Saint-Sernin oriente plus spécifiquement au concours de l'ENS LSH (Lyon Sciences Humaines).

Au bout de ces deux années, les étudiants qui n'auraient pas obtenu le concours peuvent envisager de réintégrer la khâgne en troisième année (khûbe) pour multiplier les chances d'admission aux ENS, ou bien entrer directement en troisième année à l'Université. De même, ils peuvent espérer poursuivre leurs études dans une des écoles ayant intégré la Banque d'Épreuves Littéraire (BEL) ou au sein des Conservatoires (régionaux ou nationaux) dans les disciplines qui ont été suivies au cours des deux années de formation.

Enfin, depuis septembre 2012, l'option musique de Toulouse est la seule à offrir un partenariat avec un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR de Toulouse) permettant aux étudiants de pouvoir suivre des enseignements dans différents domaines (instrument, formation musicale et disciplines d'érudition) en complément de leur formation initiale au lycée, avec des aménagements d'horaires. De même, en fin de cursus, des équivalences en écriture, analyse et culture musicales peuvent être attribuées en fonction des résultats.